

Montréal, le 22 octobre 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Pierre Pelletier  
Avocat  
2843, rue des Berges  
Lévis (Québec) G6V 8Y5

**OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2020 pour les projets d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars (Dossier R-4097-2019)**

---

Maître Pelletier,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour, requérant un délai additionnel pour le dépôt de sa preuve dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à AQCIE et à CIFQ un délai additionnel pour le dépôt de leur preuve, **soit jusqu'au 4 novembre 2019 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Pelletier, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml